

Montréal, le 30 avril 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Annie Gariépy
8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

**Objet : Demande d’approbation du plan d’approvisionnement 2014-2023
Dossier Régie de l’énergie : R-3864-2013**

Chère consoeur,

La Régie a pris connaissance de votre demande de délai, en date du 27 avril dernier, pour le dépôt de la preuve du Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) dans le dossier mentionné en titre.

En raison des motifs évoqués, la Régie vous accorde jusqu’au **15 mai 2014, 12 h**, pour le dépôt de la preuve du RNCREQ.

Veillez agréer, chère consoeur, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l’énergie

VD/vd